

Lécousse info

Journal municipal - # 161 - Mai 2026



> actualités / p.4-11
Élection du Maire



> enfance-jeunesse / p.12-14
Accueil de loisirs



> initiatives / p.15-16
Chasse aux œufs



> services / p.17-19
Tarifs communaux



L'accueil des
nouveaux habitants



Le carnaval
des enfants



lecousse.fr



Commune de Lécousse



communedelecousse



IntraMuros Lécousse

TAXI David

TRANSPORT MEDICALISE
TICKETS TAXI / TOUTES DISTANCES
FOUGERES - LECOUSSE
LOUVIGNÉ DU DÉSERT
06 98 06 31 43 - 02 99 97 23 07
dacobeau@hotmail.fr



Tecam
BUREAU D'ÉTUDES

URBANISME & PAYSAGE
INFRASTRUCTURES VRD
ENVIRONNEMENT

47-49, rue Kléber – BP 80416
35304 FOUGERES Cedex
Tél. 02.99.99.99.49
agence.fougeres@tecam.fr
www.tecam.fr



■ RÉNOVATION  ■ EXTENSION

Accompagnement et suivi de chantier

Agence Fougères – Vitré
Roland FOUGERAY
1 allée de la Haute Garenne 35133 Lécousse

06 50 56 46 47

Franchisé financièrement et juridiquement indépendant - KER CONCEPT HABITAT - RCS RENNES 842321929 - SASU au capital social de 2000€



**INSTITUT
A CORPS
PARFAIT**
Lécousse

Alexandre Boittin
06.08.71.10.86
ab4.paysage@gmail.com

Taille raisonnée
Entretien, Création
Cloture Terrasse
Broyage
Particuliers et professionnels



**AB4
Paysage**

**ARC en IEL
IMPRIMEURS**



Graphistes, imprimeurs,
enseignant personnalisent vos imprimés,
véhicules, objets et textiles



FOUGÈRES / LÉCOUSSE / PONTORSON
ST-HILAIRE DU HARCOUËT

02 99 94 25 26

commercial@arceniel-imprimeurs.com



LD CHARPENTE

CHARPENTES - OSSATURE BOIS - TERRASSE - BARDAGE

06 29 94 59 00
06 70 03 36 46
ld.charpentes35@gmail.com

6 bd de la Côte du Nord - 35133 LECOUSSE



sommaire

actualités / p. 4-11

Anne Perrin réélue Maire
La Magie de Noël en images
Les nouveaux habitants
Le repas des aînés
Le départ à la retraite du facteur
L'entreprise Lefèvre Peinture
L'espace cinéraire au cimetière
Le renouvellement du réseau d'eau potable
Les subventions aux associations
Honorine Durand, éducatrice libérale

enfance-jeunesse / p. 12-14

L'actualité des écoles
L'accueil de loisirs
Le Relais Petite Enfance
Les bilans 2025

initiatives / p. 15-16

Le carnaval
La chasse aux œufs du CMJ
L'actualité de la médiathèque

services / p. 17-19

Les tarifs communaux
Les conteneurs rue de la Butte
L'état-civil
Les permis de construire
Les déclarations de travaux
Les numéros utiles
Les dates à retenir



Directrice de la publication : Anne Perrin, maire.
Rédaction : Alban Desile (06 86 86 47 77), avec la commission Communication présidée par Magali Fontaine et constituée de Hubert Couason, Didier Vallée, Mylène Le Berrigaud, Fabienne Éon, Jean-François Buffet, Gérard Nguyen.
Crédit photos : commune de Lécousse.
Mise en page, impression : Arc en Ciel-Imprimeurs, Lécousse. Dépot légal : 588

éditorial



Chères Lécussoises et chers Lécousois,

Les élections municipales et communautaires viennent d'installer de nouvelles équipes dans toutes les communes et les communautés de France.

À Lécousse, vous avez accordé votre confiance aux femmes et aux hommes de la liste « Agir Ensemble pour Lécousse » que je conduisais.

Je tiens à vous remercier pour votre soutien et pour le lien confiant et respectueux ainsi noué entre les habitants de Lécousse et leurs élus.

L'équipe municipale est constituée d'habitants à l'image de notre commune, diverse dans ses catégories sociales et ses sensibilités. Nous avons conscience de notre responsabilité et du devoir de servir l'intérêt général, tant dans la gestion au quotidien que dans les projets d'aménagement et les transitions.

À l'issue de ces élections, Fougères Agglomération renouvellera ses instances avec des enjeux communs sur nos 28 communes : en urbanisme et habitat, en mobilité et infrastructures, en développement économique et emplois, en santé, social et culture...

Nous aurons des élus dans chaque structure intercommunautaire : production et distribution de l'eau (Eau du Pays de Fougères), gestion des déchets (SMICTOM), aménagement du territoire (SCoT).

La commune de Lécousse sera présente dans toutes ces instances de décision et y portera sa voix dans l'intérêt collectif des Lécousois et du territoire de Fougères Agglomération.

Anne Perrin,
Maire de Lécousse



Anne Perrin réélue Maire : engagement et responsabilité



Mme le Maire entourée de ses 7 adjoints. De gauche à droite, au premier rang : Magali Fontaine, Mme le Maire, Hubert Couasnon. Au deuxième rang : Didier Vallée, Mylène Le Berrigaud, Christophe Soula, Fabienne Éon et Jean-François Buffet.

La séance d'installation du nouveau Conseil municipal s'est déroulée le vendredi 20 mars à l'Hôtel de Ville. Composée de 27 élus issus de la liste «Agir Ensemble pour Lécousse», l'assemblée délibérante a procédé à l'élection du Maire. Élu, Anne Perrin a été installée dans ses fonctions. «Je vous remercie pour la confiance que vous venez de m'accorder en m'élisant Maire de la commune de Lécousse pour un deuxième mandat» a-t-elle confié dans son discours. «Je voulais également vous féliciter pour cette installation officielle en tant que conseillers municipaux de cette nouvelle assemblée délibérante, désormais de 27 élus. Nous sommes dans la lignée de tous nos prédécesseurs depuis la Révolution de 1789, qui a institué les Conseils municipaux. Le premier Maire nommé par le Préfet, le 26 Floréal An 8, soit le 18 mai 1800, fut Théodore Levannier, qui resta maire jusqu'au 18 septembre 1830. Et nous approchons du 50^{ème} renouvellement du Conseil de Lécousse, selon les recherches effectuées par M. Joseph Pellen, adjoint jusqu'en 2020. C'est donc un honneur et une immense responsabilité que de siéger autour de cette table pour prendre toutes les décisions dans le seul intérêt général et collectif de nos concitoyens.»

À l'écoute de tous

Faisant référence à son discours de Maire en 2020, dans lequel elle avait évoqué l'étymologie du mot «commune», qui vient du latin «communis» signifiant «mettre en commun, appartenir à tous», Mme le Maire a mis en avant «ce rôle de partage, de solidarité et de proximité» qui caractérise le mandat d'élu local. «Nous avons été élus avec des projets pour le mieux de nos concitoyens et de notre commune, dans un monde et une société du 21^{ème} siècle en perpétuel mouvement» a-t-elle souligné. «Nous sommes élus avec la responsabilité et la capacité à prendre les décisions pour garder la dynamique de notre commune dans cet esprit d'accueil, à l'écoute de tous. L'équipe désormais en place a la motivation et les compétences nécessaires pour «Agir Ensemble pour Lécousse» et pour porter la voix de Lécousse au sein de Fougères Agglomération.»

Confiance et exigence

Anne Perrin a rappelé les axes de travail du nouveau mandat, autour desquels l'équipe municipale travaillera : jeunesse, vie locale et économique, lien social, mobilités et développement durable.

Elle a également rendu hommage au personnel communal qui, au quotidien, «œuvre pour garantir un service public de qualité, dans la confiance et le respect de tous. Mme Céline Jolivel, directrice générale des services, saura accompagner et conseiller notre nouvelle instance, dans cette confiance et exigence permanentes.»

Après l'élection du Maire, la liste de 7 adjoints a été désignée par la nouvelle assemblée. L'équipe d'adjoints comprend 3 entrants (Magali Fontaine, Didier Vallée et Christophe Soula) qui complètent les 4 adjoints sortants (Hubert Couasnon, Mylène Le Berrigaud, Fabienne Éon et Jean-François Buffet) et la conseillère municipale déléguée Martine Supiot.

La composition des commissions municipales et la désignation des représentants de la commune dans les structures extérieures ont été votées le 9 avril dernier, lors de la deuxième réunion du Conseil municipal, permettant à tous de démarrer le travail et de s'engager pour les différentes transitions, le bien vivre et la proximité avec les Lécoussois(e)s.

La désignation des adjoints

1^{er} adjoint : Hubert Couasnon
délégué aux Bâtiments communaux et aux Sports

2^{ème} adjointe : Magali Fontaine
déléguée au Cadre de vie, à l'Animation et à la Communication

3^{ème} adjoint : Didier Vallée
délégué aux Finances

4^{ème} adjointe : Mylène Le Berrigaud
déléguée à l'Urbanisme et à l'Habitat

5^{ème} adjoint : Christophe Soula
délégué à la Transition énergétique, à la Voirie et à l'Espace rural

6^{ème} adjointe : Fabienne Éon
déléguée à l'Enfance, à la Jeunesse et aux Affaires scolaires

7^{ème} adjoint : Jean-François Buffet
délégué à la Citoyenneté et aux Affaires générales

Martine Supiot, conseillère municipale déléguée à l'Enfance, à la Jeunesse et à la Matinée citoyenne

Les commissions municipales

Chaque commission est présidée de droit par Mme le Maire.

1 - Finances

Vice-président : Didier Vallée

Membres : Hubert Couasnon, Magali Fontaine, Mylène Le Berrigaud, Christophe Soula, Fabienne Éon, Jean-François Buffet, Sébastien Balusson, Monique Bodin, Laurent Busnel, Sébastien Étienneoul, Dominique Le Bert

2 - Enfance, Jeunesse et Affaires scolaires

Vice-présidente : Fabienne Éon

Membres : Jean-François Baudry, Géraldine Cherel, Karine Gouget, Charlène Janvier, Martine Supiot

3 - Voirie, Espace rural et Mobilités

Vice-président : Christophe Soula

Membres : Hubert Couasnon, William Aumand, Angélique Boittin, Guylène Duclos, Maëla Hardouin, Cédric Hellouin

4 - Bâtiments communaux

Vice-président : Hubert Couasnon

Membres : Christophe Soula, Fabienne Éon, Sylvain Baucher, Laurent Busnel, Guylène Duclos, Sébastien Étienneoul, Karine Gouget, Charlène Janvier

5 - Sports

Vice-président : Hubert Couasnon

Membres : Jean-François Buffet, Sébastien Balusson, Jean-François Baudry, Angélique Boittin, Jean-Paul Morel

6 - Cadre de vie et Animation

Vice-présidente : Magali Fontaine

Membres : Mylène Le Berrigaud, Jean-François Buffet, William Aumand, Monique Bodin, Clémence Brand'honneur, Maëla Hardouin, Dominique Le Bert, Martine Supiot

7 - Communication

Vice-présidente : Magali Fontaine

Membres : Hubert Couasnon, Didier Vallée, Mylène Le Berrigaud, Fabienne Éon, Jean-François Buffet, Gérard Nguyen

8 - Urbanisme et Habitat

Vice-présidente : Mylène Le Berrigaud

Membres : Sylvain Baucher, Jean-François Baudry, Sébastien Étienneoul, Maëla Hardouin, Cédric Hellouin, Charlène Janvier, Jean-Paul Morel, Gérard Nguyen



Les représentants de la commune dans les structures extérieures

● Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Jean-François Buffet, Monique Bodin, Guylène Duclos, Gérard Nguyen

● Conseil d'école de l'école Montaubert :

Fabienne Éon

● OGEC de l'école Notre-Dame :

Fabienne Éon

● Syndicat Départemental d'Énergie (SDE 35) :

Christophe Soula

● Commission de contrôle des listes électorales :

Martine Supiot

● Correspondant Défense :

Jean-François Buffet

● Association la Dussetière (IME) :

Fabienne Éon

● Comité de Jumelage de Lécousse :

Monique Bodin, Cédric Hellouin

● Comité National d'Action Sociale (CNAS) :

Jean-François Buffet

● Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM) :

Jean-François Buffet, Guylène Duclos, Dominique Le Bert (suppléantes : Martine Supiot, Fabienne Éon, Monique Bodin)

● Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) :

Anne Perrin, Mylène Le Berrigaud (suppléants : Jean-Paul Morel, Gérard Nguyen)

En images : la Magie de Noël

La 5^{ème} édition de la Magie de Noël s'est déroulée le samedi 20 décembre sur la place Saint-Martin-des-Champs. Comme chaque année, cet événement festif organisé par la commune a obtenu un franc succès auprès des petits comme des grands. Rendez-vous le samedi 19 décembre 2026 pour la 6^{ème} édition !



Ateliers créatifs : lanternes et étoiles de Noël



À l'approche des fêtes de fin d'année, deux ateliers créatifs «spécial Noël» ont été organisés le mercredi 10 décembre. Dans l'après-midi, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a proposé aux enfants de fabriquer des lanternes, lesquelles ont été distribuées le soir de la Magie de Noël.

À l'invitation de la commission Cadre de vie, les adultes ont participé en fin d'après-midi à un atelier de fabrication d'étoiles de Noël. L'occasion de donner libre cours à son imagination dans une ambiance conviviale.

Cérémonie : l'accueil des nouveaux habitants



Mme le Maire, entourée d'adjoints et de conseillers municipaux, a reçu les nouveaux habitants le samedi 24 janvier en mairie. Ce rendez-vous traditionnel a permis aux arrivants de se présenter et d'évoquer la raison de leur installation à Lécousse : le travail ou l'envie de se rapprocher de leur famille. Certains d'entre eux arrivent de Tours et de Versailles. Chacun a pu faire plus ample connaissance au cours du verre de l'amitié offert à l'issue de la cérémonie.

Repas des aînés : 180 convives



Le traditionnel repas des aînés organisé par le CCAS s'est déroulé le mercredi 4 mars, à la salle Hermine, réunissant 180 convives. Ce rendez-vous chaleureux autour d'un excellent repas a permis de conserver et resserrer les liens. Comme chaque année, les doyens de la journée (90 ans et plus) ont été mis à l'honneur.



à noter

› Journée Citoyenne : rendez-vous en 2027 !



La Journée Citoyenne, qui se déroule traditionnellement en mai, n'aura pas lieu cette année en raison du changement d'équipe municipale et du renouvellement des commissions intervenus ces dernières semaines. L'an prochain, vous serez de nouveau invités à participer aux chantiers d'amélioration du cadre de vie dans notre commune. Cette matinée conviviale permet aussi de créer du lien social, de réunir les différentes générations, de faire connaissance avec les nouveaux habitants et de partager des compétences.

et aussi

› Repos dominical : les dérogations 2026

Dans le cadre des dérogations au repos dominical, le Maire est tenu de fixer par arrêté, avant le 31 décembre de chaque année, et après consultation des organisations d'employeurs, de salariés ainsi que du Conseil municipal, la liste des dimanches permettant l'ouverture des commerces pour l'année suivante. Le Maire peut autoriser jusqu'à 5 dimanches à l'année.

Pour l'année 2026 et conformément à la réglementation, le Conseil municipal a émis à l'unanimité un avis favorable pour les dates suivantes :

Pour les commerces de détail, 5 dimanches :

- dimanche 11 janvier
- dimanche 30 août
- dimanche 6 décembre
- dimanche 13 décembre
- dimanche 20 décembre

Pour les concessions automobiles et commerces de vente de véhicules, 5 dimanches :

- dimanche 18 janvier
- dimanche 15 mars
- dimanche 14 juin
- dimanche 13 septembre
- dimanche 18 octobre

La Poste : le départ à la retraite de Jean-Pascal Pottier

Facteur à Lécousse depuis 28 ans, Jean-Pascal Pottier a fait valoir ses droits à la retraite. Âgé de 62 ans, il a effectué sa dernière tournée le 25 mars dernier. *«De toutes ces années, il me restera des visages et des sourires»* confie-t-il. *«Ce que j'appréciais le plus, c'était le contact avec les habitants. Les aînés, notamment, attendaient mon passage. Même s'ils n'avaient pas de courrier, je pouvais m'arrêter chez eux rien que pour prendre des nouvelles. Parfois, je leur rendais des petits services, comme déplacer quelque chose de lourd ou aider une personne avec son déambulateur. Chaque année, la vente des calendriers était un moment privilégié, car nous avions davantage de temps pour discuter. C'était un vrai moment de partage et de complicité.»*

En quad électrique

Concours en poche, Jean-Pascal Pottier a intégré La Poste en 1984. Il a travaillé successivement à Paris, Louvigné-du-Désert, Vitré et Fougères. *«J'ai pris la tournée de Lécousse en 1998. Cette tournée a évolué au gré des réorganisations. Ces derniers temps, mon périmètre incluait le centre bourg, les secteurs de Montaubert, Folleville et une partie de la Garenne, ainsi que des quartiers de Fougères proches de Lécousse.»*



Jean-Pascal Pottier assurait la distribution du courrier à Lécousse depuis 28 ans.

Depuis 2013, il effectuait sa tournée à bord d'un Quadéo, petit quad électrique équipé d'un toit et d'un coffre. *«Auparavant, j'utilisais un vélo classique. C'était bon pour garder la forme ! J'ai aussi connu la distribution à pied, lorsque je travaillais à Paris.»*

Domicilié à Fougères, Jean-Pascal Pottier va profiter de sa retraite pour s'adonner à ses multiples passions. Il fait

partie de plusieurs groupes de musique (pop-rock et chanson française), pratique la danse à deux (rock, danse de salon, etc.) et s'investit dans la vie associative. Il entend également terminer un master 2 Histoire, laissé en sommeil depuis la crise sanitaire. Bref, de quoi s'occuper !

Entreprise artisanale : l'installation de Lefèvre Peinture à Lécousse



Cédric Lefèvre a créé son entreprise il y a 7 ans au Châtellier.

Créée il y a 7 ans au Châtellier, l'entreprise Lefèvre Peinture est désormais installée à Lécousse, au hameau de la Guillardière. *«J'ai démarré l'activité seul. Mon garage servait d'atelier de stockage»* raconte Cédric Lefèvre, le dirigeant. *«Pour poursuivre le développement de l'entreprise et offrir de meilleures conditions de travail aux salariés, j'avais besoin d'un local plus grand. Cet entrepôt de 400 m² et ce bureau de 50 m² répondaient parfaitement aux besoins.»*

Lefèvre Peinture emploie actuellement six salariés, dont l'épouse du dirigeant. Cette dernière s'occupe du volet administratif et peut recevoir les clients au bureau deux après-midi par semaine. L'entreprise, qui se déplace à 20 km autour de Lécousse, est spécialisée dans les travaux de peinture intérieure et extérieure, les revêtements muraux (tapisserie, papier peint, revêtement

panoramique), le ravalement de façades extérieures, et les sols (parquet stratifié, massif, dalles LVT). *«En décembre dernier, nous avons ajouté une corde à notre arc : le recouvrement de meubles et de surfaces par du Cover»* souligne Cédric Lefèvre. *«De plus en plus tendance, ce revêtement innovant imite avec réalisme des matériaux tels que le bois, le marbre, le métal, etc. C'est la solution idéale pour transformer et moderniser un intérieur sans engager de gros travaux.»*

- Lefèvre Peinture
5, hameau de la Guillardière
Tél. 06 60 11 54 10
clefevre.peinture@gmail.com
www.lefevre-peinture.fr
Bureau ouvert :
le lundi de 13 h 30 à 17 h 30 et
le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30.

Cimetière : l'aménagement de l'espace cinéraire



Le nouvel espace cinéraire s'étend sur environ 180 m².

Afin de répondre à l'augmentation constante du nombre de crémations, la commune a aménagé un espace cinéraire au cimetière. En complément des columbariums et du Jardin du Souvenir existants, ce lieu de recueillement conçu par le bureau d'études Tecam dispose de 75 cavurnes. Quatre nouveaux columbariums en granit gris et portes noires ont été également installés, offrant au total 36 cases supplémentaires.

Un soin particulier a été apporté à l'aménagement paysager, avec notamment la présence d'un arbuste central taillé en nuage et des massifs

végétaux. L'espace cinéraire est aussi équipé d'une table en granit avec un plateau carré, destiné au dépôt des urnes lors des cérémonies. Les travaux ont été réalisés par la société Rebillon Granits et l'entreprise Philippe Cadieu Paysagiste pour un montant total de 77 632 € HT.

Parallèlement à l'aménagement de l'espace cinéraire, la commune a engagé en fin d'année la restauration du mur d'enceinte de la rue de la Guillardièrre. Les travaux ont été réalisés par la société B2R Construction pour un montant de 24 791,44 € HT.

à noter

› Qui peut être inhumé dans le cimetière communal ?

La sépulture dans le cimetière communal est accordée :

- aux personnes domiciliées dans la commune
- aux personnes décédées sur le territoire de la commune
- aux personnes disposant d'un droit à inhumation dans une sépulture familiale ou collective
- aux personnes inscrites sur les listes électorales de la commune

Rappelons que les cases de columbarium ne peuvent pas être achetées à l'avance.

- Le règlement du cimetière est consultable sur le site www.lecouisse.fr, au cimetière et en mairie.

Le tarif des cavurnes

Le Conseil municipal a fixé les tarifs suivants pour les cavurnes. D'une dimension de 60 cm³, elles peuvent accueillir jusqu'à 4 urnes de taille standard.

- Cavurne - 15 ans : 250 €
- Cavurne - 30 ans : 350 €
- Cavurne - 50 ans : 550 €



Le mur d'enceinte restauré.

le saviez-vous ?

› Classes 6 : le samedi 26 septembre

La journée de retrouvailles des Classes 6 aura lieu le samedi 26 septembre. Si vous êtes intéressé, vous pouvez d'ores et déjà prendre contact auprès de :

- Joseph JUHEL
au 06 32 70 57 95 ou par mail à joseph.juhel@orange.fr
- Jean-Pierre LEGROS
au 06 82 82 38 47
- ou Claudine CANTO
au 06 85 57 52 44

et aussi

› Travaux : abords de l'Hôtel de Ville

Des travaux d'aménagement aux abords de l'Hôtel de Ville, côté parking des Marches de Bretagne, vont être réalisés. L'objectif est double :

- remettre en état la partie du parvis située en haut de l'escalier extérieur qui dessert le parking de la Basse-Porte à l'arrière de la mairie, et qui s'est affaissée d'une dizaine de centimètres. Les travaux consisteront à retirer l'ancien dallage granit, refaire la couche de forme et reposer le dallage existant. Le Conseil municipal a accepté le devis de l'entreprise Aménagements extérieurs Philippe Morel pour un montant de 1 630 € HT.
- procéder à la réfection complète de l'escalier actuellement réalisé en traverse bois et béton. Les travaux consisteront à retirer la rampe en inox, puis démolir la totalité des marches pour les reconstituer en bordures P1 et béton balayé. La rampe sera remise en place à la fin du chantier. Le Conseil municipal a accepté le devis de l'entreprise Aménagements extérieurs Philippe Morel pour un montant de 3 778 € HT.

› Contrat de maintenance : monitoring énergétique

En 2022, dans un contexte énergétique très contraint, la commune a décidé la mise en place d'un système de monitoring énergétique avec la société Sensing Vision. Avec l'installation de capteurs communicants sur cinq bâtiments (école Montaibert, Pôle Enfance, Hôtel de Ville, complexe sportif et complexe culturel), ce processus permet de récolter des données énergétiques afin d'optimiser et maîtriser les consommations.

Les licences du monitoring arrivant à échéance, le Conseil municipal a accepté la proposition de la société Sensing Vision pour un nouveau contrat de maintenance/assistance technique et de supervision d'une durée de 5 ans :

- Année 1 : 4 384,20 € HT
 - Années 2, 3, 4 et 5 : 1 636,20 € HT
- Le montant total du contrat s'élève donc à 10 929 € HT.

Travaux : le renouvellement du réseau d'eau potable



La Ville de Fougères, qui gère la distribution d'eau potable à Lécousse, a entrepris d'importants travaux de renouvellement du réseau dans les secteurs sud et nord de la commune. Le programme, dont le montant global s'élève à 1,04 M€ HT, vise plusieurs objectifs : remplacer les canalisations vétustes et cassantes, lutter contre les fuites et renouveler les conduites susceptibles de contenir du chlorure de vinyle monomère (CVM), substance utilisée dans la fabrication des canalisations en PVC antérieures aux années 1980.

Les travaux, qui vont s'échelonner sur trois ans, ont démarré en décembre 2025 par le secteur sud : les Salles, Le Pont, la Rivière, une partie du Chemin de la République, la RD112, la Tangougère, la Chararie, etc.

De janvier à avril 2026, le chantier s'est poursuivi dans les secteurs sud (la Grange, la Gautrais, la Bardoulais, etc.) et nord (les Landes, les Champs Longs, la Barrière de l'Étoile, La Guillardière, etc.).

L'an prochain, la dernière phase de travaux sera réalisée dans le secteur

nord : la Faverie, le Monbaron, la Guiberdière, le Brûlis, le Gué aux Merles, le Manoir, la Daviais, le Pont aux Ânes, etc.

Placés sous la responsabilité du bureau d'études Océam Ingénierie, désigné maître d'œuvre par la Ville de Fougères, les travaux sont réalisés par le groupement d'entreprises Ouest TP/Mongodin.



Eau et assainissement : renouvellement des conventions avec Fougères Agglomération et la Ville de Fougères

Depuis le 1^{er} janvier 2020, Fougères Agglomération exerce sur l'ensemble de son territoire les compétences «Eau et assainissement collectif» et «Gestion des eaux pluviales urbaines» au titre de ses compétences obligatoires. Cependant, la Communauté d'Agglomération peut déléguer ces compétences aux communes qui le souhaitent. Lécousse en fait partie. La délégation de ces compétences entraîne la conclusion de conventions de délégation, qui ont pour objectif notamment de définir les modalités juridiques et financières de la délégation de compétences.

Lors de la séance du 12 décembre 2025, le Conseil municipal a approuvé le renouvellement de ces trois conventions, lesquelles ont pris effet à compter du 1^{er} janvier 2026 pour une durée d'un an («Eau» et «Assainissement collectif») ou trois ans («Gestion des eaux pluviales urbaines»).

À Lécousse, la distribution de l'eau potable et l'assainissement collectif sont gérés en régie par les services de la Ville de Fougères, via deux conventions de coopération arrivant à échéance le 31 décembre 2025. Souhaitant

poursuivre le partenariat avec la Ville de Fougères, le Conseil municipal a approuvé le renouvellement de ces conventions, lesquelles ont pris effet à compter du 1^{er} janvier 2026 pour une durée d'un an.

Simulation de facture 2026 pour une consommation de 120 m ³	
Conformément au décret n°2007-675 du 4 mai 2007	
EAU	
Part fixe	55,59 €
Part consommation	325,80 €
Redevance Agence de l'eau	38,40 €
Redevance eau potable	3,24 €
	TVA 5,5 %
	23,27 €
	Total TTC Eau
	446,30 €
Assainissement	
Tarif service Assainissement	246,00 €
Performance des systèmes d'assainissement collectif	11,28 €
	TVA 10 %
	25,73 €
	Total TTC Assainissement
	283,01 €
	Total facture TTC
	729,31 €

Associations :

les subventions 2026

— 47 397 € —



Secteur social local

22 750 €

CCAS de Lécousse (dont subventions ADMR-CLIC).....	22 000 €
Amicale des donateurs de sang - Fougères.....	50 €
Group. employeurs Sud Fougerais.....	100 €
Ligue contre le Cancer d'Ille-et-Vilaine.....	50 €
Restos du Cœur - Fougères.....	500 €
Alcool Assistance La Croix d'Or - Fougères.....	50 €



Secteur sportif

14 700 €

Football Espérance de Lécousse.....	4 600 €
.....subvention exceptionnelle	1 400 €
Gym Club enfant.....	4 500 €
Alliance Judo Fougères-Lécousse.....	3 500 €
USL Vélo.....	400 €
Foulées de Lécousse.....	300 €



Secteur animation et culture

7 300 €

UNC Lécousse.....	600 €
ACLé.....	2 000 €
Comité de jumelage.....	4 700 €



Actions envers la jeunesse

645 €

USEP sport (école Montaubert).....	225 €
UGSEL sport (école Notre-Dame).....	175 €
Réseau aides spécialisées - école Montaubert (fournitures scolaires).....	245 €
Participation aux activités sportives extérieures (6 à 18 ans) : 20 €/jeune	
Participation classe découverte : 40 €/jeune	
Participation voyages collégiens et lycéens : 55 €/jeune	



Divers

2 002 €

Fédération Nationale des Accidentés du Travail - Fougères.....	40 €
Prévention Routière - Rennes.....	30 €
Société de chasse de Lécousse.....	250 €
Association des Maires d'Ille-et-Vilaine.....	1 528 €
Association des Maires Ruraux d'Ille-et-Vilaine.....	154 €

Handicap : Honorine Durand, éducatrice au domicile des enfants

Installée à Lécousse depuis l'été 2025, Honorine Durand est éducatrice libérale. «*J'accompagne des enfants et adolescents en situation de handicap à leur domicile*» explique la jeune femme de 28 ans, originaire de Fougères. «*Je propose des temps éducatifs qui permettent d'atteindre les objectifs définis avec la famille selon les bonnes pratiques.*»

Âgés de 9 à 14 ans, les enfants et ados qu'elle encadre présentent des handicaps variés : autisme, trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), polyhandicap, etc. «*J'accompagne également les familles à mieux appréhender le handicap au sein du domicile*» ajoute-t-elle. «*Il m'arrive aussi d'intervenir dans les écoles pour guider les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH).*»

Titulaire d'un diplôme d'État de monitrice éducatrice (DEME), Honorine Durand a créé son entreprise pour répondre à un besoin nécessaire.

- Honorine à votre domicile
Tél. 07 65 28 60 38
honorine.educatricelibérale@outlook.fr
Instagram : @honorine_a_votre_domicile
Facebook : Honorine À Votre Domicile



Honorine Durand est titulaire d'un diplôme d'État de monitrice éducatrice (DEME).

École Montaubert : la création d'un conte musical



Cette année, les élèves de cycle 2 de l'école Montaubert ont travaillé autour des contes. Après avoir lu de nombreux contes traditionnels en classe, ils ont assisté au spectacle *Ébène*, du conteur Doé, à la salle Hermine et ont inventé avec lui un conte par classe.

Au cours de l'année, avec Marc Vaudatin, musicien-intervenant du Conservatoire, les enfants ont appris et adapté des chansons autour de leurs personnages (sorcière, fée, ogre, fantôme, etc.). Les trois contes ont ensuite été mélangés pour créer une

histoire commune aux trois classes, qui sera la base d'un spectacle final.

Pour achever ce riche projet, un artiste plasticien, Valérian Henry, est en résidence plusieurs semaines à l'école, de mars à mai, pour aider les élèves à travailler sur la scénographie de leur conte musical (décors, costumes, etc.). Ce projet de résidence artistique a pu voir le jour grâce à la participation de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et une subvention exceptionnelle de la commune de Lécousse.

Entretemps, les classes sont allées à Rennes visiter la galerie d'art contemporain 40 mcube (qui a mis l'école en relation avec l'artiste), mais également le musée des Beaux-Arts.

Pour compléter ce projet, ils iront également visiter le Château de Fougères pour y découvrir une animation autour des contes médiévaux.

La restitution finale du projet, le conte musical, sera présenté aux familles le jeudi 21 mai, à 18 h 30, à la salle Hermine.

École Notre-Dame : trois ateliers autour des émotions



À l'école Notre-Dame, nous organisons régulièrement des journées à thème pour offrir aux élèves des expériences différentes et enrichissantes. Vendredi 20 mars, les enfants de la Toute Petite Section au CM2 ont constitué des groupes mélangeant tous les niveaux. Cela favorise l'entraide, les échanges et la bienveillance entre les petits et les grands. Le thème de la journée était « Les émotions ». Trois ateliers ont été proposés.

Dans l'atelier artistique, les élèves ont pu exprimer leurs émotions à travers différentes créations. Couleurs,

formes et gestes leur ont permis de mettre des mots et des images sur ce qu'ils ressentent. C'était aussi l'occasion de découvrir des artistes : Yayoi Kusama, Pablo Picasso, Paul Klee et Keith Haring.

L'atelier relaxation-yoga a été un moment particulièrement apprécié. Les enfants ont exploré leur respiration et pris conscience de leur corps : comment il réagit lorsqu'ils courent, lorsque le cœur s'accélère, mais aussi lorsqu'ils se calment et se détendent. Ils ont également découvert des techniques de relaxation et appris à se masser à

l'aide de balles, favorisant ainsi le bien-être tout en respectant une certaine distance.

Enfin, l'atelier danse a permis aux enfants de s'exprimer autrement, par le mouvement et le rythme. Ce moment de joie a trouvé son point d'orgue en fin de journée, lorsque les élèves ont eu le plaisir de partager une petite démonstration devant leurs parents à la sortie de l'école.

Ces moments sont toujours riches en partage et participent pleinement au bien-être et à l'épanouissement des enfants.

Accueil de loisirs : les vacances de février

à noter



Les vacances de février avaient pour thème «Sports et gourmandises d'hiver». Au programme : des activités manuelles autour des sports d'hiver (patins, animaux de la banquise), des ateliers cuisine gourmands (soupes et crêpes), des activités sportives dans les salles de sport («Jour de marché», concours de cabanes), des jeux de société et de construction, de nouvelles animations telles que les chercheurs des glaces, etc.

Concernant les sorties, tous les enfants sont allés découvrir le musée Robert Tatin, en Mayenne, lors de la première semaine. Les Violettes (9 ans et +) sont également allés au bowling.

Durant la deuxième semaine, les Jaunes et Oranges (2 à 6 ans) sont allés au cinéma en matinée, tout comme les Rouges et Violettes (7 à 9 ans et +) l'après-midi.



Les tarifs 2026

Les tarifs annuels de l'accueil de loisirs ont été fixés par le Conseil municipal le 12 décembre dernier. Ils sont applicables jusqu'au 31 décembre 2026.

Quotient familial CAF / MSA	Tarif journée (avec repas)	Tarif demi-journée (sans repas)	Tarif demi-journée (avec repas)
Lécousois			
QF 1 0 à 600 €	12,60 €	4,10 €	9,25 €
QF 2 601 à 900 €	13,60 €	4,65 €	9,75 €
QF 3 901 à 1 200 €	14,60 €	5,20 €	10,30 €
QF 4 1 201 à 1 500 €	15,60 €	5,75 €	10,85 €
QF 5 > 1 500 €	16,60 €	6,30 €	11,40 €

Participations complémentaires :
de 3 € à 12 € selon les sorties, séjours de 140 € à 180 € en fonction du quotient familial et de la tranche d'âge.

Tarif pénalité pour retard : 5 €

Accueil de loisirs : les dates d'inscription pour l'été

Pour la période du 6 au 31 juillet, les inscriptions à l'accueil de loisirs seront ouvertes du vendredi 1er mai au lundi 15 juin. Pour la période du 3 au 31 août, elles seront ouvertes du vendredi 1er mai au vendredi 3 juillet. Les inscriptions se feront en ligne sur le portail famille Carte T@too.

Mini-séjours : une réunion avec les familles

Deux mini-séjours seront organisés du 21 au 24 juillet (8-10 ans) et du 27 au 31 juillet (11-14 ans) au centre des Bruyères, à Bréal-sous-Montfort. Les inscriptions se feront du vendredi 1er mai au lundi 15 juin sur le portail famille Carte T@too. Une réunion d'information pour les familles aura lieu le mercredi 24 juin, à 18 h, au réfectoire du Pôle Enfance.

Chantiers à Caractère Éducatif : les inscriptions pour l'été

La commune va organiser des Chantiers à Caractère Éducatif (ex-dispositif Argent de Poche) pendant les vacances d'été. Ces chantiers sont destinés aux jeunes de 16 et 17 ans. Encadrés par des agents de la commune, ils réaliseront des travaux simples et sans danger sur un temps de 3 h 30, pour une indemnité de 15 €. Il est encore temps de s'inscrire. Les informations et le dossier d'inscription sont disponibles sur www.lecouisse.fr.

École Montaubert : les tarifs périscolaires 2026

Les tarifs périscolaires, fixés comme suit par le Conseil municipal, sont applicables jusqu'au 31 décembre 2026.

Temps du matin : garderie - Tarif : 1 €

Temps du midi : pause méridienne

- Repas et garderie : 6 €
- Projet d'accueil individualisé avec panier fourni par les familles (cas où le prestataire ne peut fournir un repas de substitution) : 2,60 €
- Repas adulte : 7 €

Temps du soir : ALSH périscolaire

- QF 1 (0 à 600 €) : 1,60 €
- QF 2 (601 à 900 €) : 1,70 €
- QF 3 (901 à 1 200 €) : 1,80 €
- QF 4 (1 201 à 1 500 €) : 1,90 €
- QF 5 (> 1 500 €) : 2 €

RPE Am'Stram'Gram : les rendez-vous



Gôûter partagé

Le Relais Petite Enfance (RPE) va organiser un gôûter partagé le mardi 12 mai, de 10 h à 11 h 30, au Pôle Enfance. Ce gôûter intergénérationnel réunira les assistantes maternelles, leurs enfants en garde et les séniors de Lécousse (à partir de 60 ans). Un moment convivial et chaleureux en perspective ! Inscriptions auprès de l'animatrice du RPE.

Portes ouvertes

Les portes ouvertes du RPE auront lieu le vendredi 5 juin, de 17 h 30 à



19 h 30, au Pôle Enfance. L'occasion pour les parents, les futurs parents et les assistantes maternelles de découvrir la structure. Des temps d'échange et des jeux pour les enfants seront au programme. Venez nombreux !

Spectacle

Le mardi 9 juin, à 10 h, au Pôle Enfance, un spectacle de la compagnie Zag Zag sera proposé aux assistantes maternelles et leurs enfants en garde. Intitulé *Le Bout>Show*, ce spectacle entre rires et poésie mettra en scène le clown Zag à la recherche de son DouDou Lapin.



Conférence

Le RPE va organiser une conférence le mercredi 17 juin, de 20h à 22h, à l'espace socio-culturel de Romagné. Animée par Monica Mejia, psychologue clinicienne et formatrice, cette conférence aura pour thème la coéducation entre parents et professionnels de la petite enfance. Gratuit sur inscription, auprès de l'animatrice du RPE.

- Contact : Morgane Le Bozec, animatrice du RPE
Tél. 06 45 10 23 02
rpe@lecousse.fr

Les bilans 2025

Accueil de loisirs

En 2025, l'accueil de loisirs a fonctionné 107 jours : 36 mercredis scolaires et 71 jours de vacances. Le service a été fréquenté par 188 familles, ce qui correspond à 269 enfants accueillis. 68 % des enfants étaient de Lécousse.

L'année a été marquée par plusieurs temps forts éducateurs et fédérateurs : le projet Bella avec l'animatrice Sandra et son chien (médiation par l'animal), les mini-séjours à la Selle-Craonnaise très appréciés par les enfants, une traversée de la baie du Mont-Saint-Michel offrant une expérience à la fois sportive, culturelle et patrimoniale, etc.

Concernant l'extrascolaire (petites et grandes vacances), les dépenses totales se sont élevées à 174 916,23 € et les recettes à 90 541,31 €. Le reste à charge pour la commune a été de 84 374,92 €, après déduction des participations des familles, de la MSA et de la Caf.

Pour le périscolaire (mercredi et soir), les dépenses totales se sont élevées à 148 520,04 € et les recettes à 81 305,18 €. Le reste à charge pour la commune a été de 67 214,86 €, après déduction des participations des familles, de la MSA et de la Caf.

RPE Am'Stram'Gram

En 2025, le Relais Petite Enfance (RPE) a organisé 46 ateliers d'éveil à Lécousse. L'année a été marquée par plusieurs temps forts : le spectacle *En fin de contes* de la compagnie Enjeu Collectif, la conférence sur «Le développement de l'enfant, savoir le décoder pour mieux faire face aux défis» organisée à Romagné (47 participants), l'intervention de la musicienne Marizik pour de l'éveil musical, la mise en place de soirées «Créa'Dine» à destination des assistant(e)s maternel(le)s des 4 communes pour créer des outils professionnels, ou encore des rencontres avec les résidents de l'Ehpad de la Chesnardière.

Concernant le bilan financier, le total des dépenses s'est élevé à 55 940,64 € et les recettes à 45 951,57 €, soit un reste à charge de 9 989,07 € pour les 4 communes (Javené, Lécousse, Romagné, Saint-Sauveur-des-Landes).

le chiffre

> **65**

C'est le nombre de jeunes de 6 à 18 ans qui pratiquent au cours de la saison 2025-2026 une activité sportive ou culturelle non proposée par les associations de Lécousse, mais existante dans l'une des communes de Fougères Agglomération. Cette aide, d'un montant de 20 € par jeune, est versée à l'association et vient en déduction de l'adhésion des familles. Cette année, le coût total du dispositif s'élève donc à 1 300 €.

Animation : le traditionnel carnaval



Organisé cette année par les associations de parents d'élèves des écoles Montaubert et Notre-Dame, avec la participation du Pôle Enfance, le défilé du carnaval s'est déroulé le samedi 21 mars. Les enfants ont revêtu leur plus beau costume pour participer à ce moment festif et convivial toujours très attendu. Un goûter a été offert à tous les participants.



www.cvb-veranda.fr
Création Veranda et Bâtiment



**Réfection véranda existante
Réalisation tous corps d'état
Garantie décennale**

9 rue Croix Dorée - LECOUSSE
06 80 99 40 14 - 06 30 47 33 41
cvb.rogerlestas@orange.fr



- Véranda, Menuiseries alu/PVC
- Pergola bio-climatique
- SAS, Bow-window, Toit plat
- Volets roulants, Stores
- Garde-corps, Coupe-vent
- Tous types toit, verres, zinc
- Charpente, Couverture
- Terrassement, Maçonnerie
- Sols, Carrelage, Parquet
- Placo, Isolation, Cloison
- Tous aménagements int/ext
- Porte de garage, Portail
- Carport
- Ossature bois - bardage



Fabrication & Pose par nos soins

Bus ou vélo ?

On vous laisse choisir !

Le SURF fait les deux




lesurf.fr





CMJ : la troisième chasse aux œufs



Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a organisé la troisième édition de la chasse aux œufs le samedi 4 avril, soit la veille du dimanche de Pâques. Ce jeu de piste festif et amusant, qui s'est déroulé en fin de matinée dans la Promenade verte, a réuni une quarantaine d'enfants. Tous les participants ont été récompensés par des sachets de chocolat.

Médiathèque : toute l'actualité

20 595 emprunts

L'année 2025 fut bien remplie et on ne s'est pas ennuyé à la médiathèque de Lécousse ! Au total, 20 595 documents ont été empruntés. L'établissement a ouvert au public 17 h 30 par semaine grâce à une équipe de 14 bénévoles motivées et dynamiques.

L'accueil de groupes

Quand la médiathèque est fermée au public, Séverine Bigot, la bibliothécaire, et les bénévoles accueillent différents groupes :

- 100 accueils de 19 classes, de septembre 2024 à juin 2025
- 10 accueils de 11 assistantes maternelles et 30 tout-petits
- 10 accueils de 5 enfants de l'IME la Dussetière
- 12 animations «Bébé bouquine» et «V.I.P. petite enfance»
- une douzaine d'ateliers créatifs pour les enfants et les ados/adultes

- 4 rencontres autour de livres adultes «Limoutout» et une rencontre avec l'autrice Marie-Françoise Fontaine

- 2 spectacles : «Vous avez dit Bizarre», par la Cie «Écoutez-voir», le jeudi 19 février dans le cadre des «Contes vagabonds», et «Toutankarton», avec la conteuse Marie Maison, le samedi 14 mars dans le cadre de la Semaine de la petite enfance

Lire à tout prix

Jusqu'au 30 septembre, vous pouvez participer à la 8ème édition de «Lire à tout prix». La sélection de ce prix littéraire des médiathèques de Fougères Agglomération comprend six romans à lire :

- *La Bonne mère* de Mathilda Di Mattéo
- *La Cabane dans les arbres* de Vera Buck
- *La Femme du serial killer* de Alice Hunter
- *Nourrices* de Séverine Cressan
- *La Petite bonne* de Bérénice Pichat

- *Les Terres indomptées* de Lauren Groff
Vous pourrez ensuite voter pour votre préféré. Les six romans sont à retrouver dans les médiathèques de Fougères Agglomération.

Ateliers créatifs

Des activités créatives pour les enfants à partir de 4 ans seront proposées à la médiathèque les mercredis 6 mai et 3 juin (sur inscription).

- Retrouvez tous les événements de la médiathèque sur le site : <https://mediatheques.fougères-agglo.bzh>
Le compte Instagram : [mediathequedelecousse](https://www.instagram.com/mediathequedelecousse)
L'application IntraMuros de la commune.



L'affiche du prix «Lire à tout prix».

Le spectacle *Toutankarton*, avec la conteuse Marie Maison.



Tarifs communaux : l'actualisation 2026

Salle Émeraude

Vin d'honneur avec verres	69 €
Réunion	69 €
Buffet froid	100 €
Tarif week-end	208 €
Chèque caution	100 €

Salle Belle-île

Vin d'honneur avec verres	46 €
Réunion	46 €
Buffet froid	62 €
Tarif week-end	104 €
Chèque caution	100 €

Espace Irène Frain - Hall d'exposition

Location pour une journée.....	31 €
Location pour une semaine.....	105 €
Location semaine supplémentaire.....	83 €
Chèque caution	100 €

Salle Hermine

Associations de Lécousse

Salle sans cuisine.....	210 €
Salle avec cuisine	342 €
Tarif week-end sans cuisine.....	398 €
Tarif week-end avec cuisine.....	528 €
Vin d'honneur avec verres	21 €

Particuliers de Lécousse

Salle sans cuisine.....	347 €
Salle avec cuisine	456 €
Tarif week-end sans cuisine.....	53 €
Tarif week-end avec cuisine.....	643 €
Vin d'honneur avec verres	206 €
Location matériel.....
Sono	35 €
Écran	35 €
Chèque caution	400 €

Cimetière

Concession 30 ans.....	405 €
Concession 50 ans.....	630 €
Concession 30 ans enfants.....	gratuit
Columbarium 15 ans	490 €
Columbarium 30 ans	970 €
Columbarium 50 ans	1 620 €
Cavurne 15 ans.....	250 €
Cavurne 30 ans.....	350 €
Cavurne 50 ans.....	550 €
Caveau provisoire	65 €

Conteneurs rue de la Butte : l'espace réaménagé



Suite aux très fréquents dépôts sauvages de déchets constatés au pied des conteneurs d'apport volontaire situés rue de la Butte, près du Pôle technique et Aménagement, la commune a procédé au réaménagement de l'espace. La disposition des conteneurs a été modifiée pour qu'ils soient plus visibles. Rappelons que les dépôts sauvages au pied des conteneurs, ou plus largement sur la voie publique ou dans la nature, sont strictement interdits et peuvent être sanctionnés d'une amende forfaitaire instituée par la commune. Il est de la responsabilité de tous de conserver un environnement propre et agréable au quotidien !

Le calendrier de collecte des déchets est disponible sur les sites www.smictom-fougeres.fr et www.lecouisse.fr, ainsi que sur l'application IntraMuros Lécousse (rubrique SMICTOM). Pour rappel, les jeudis des semaines paires sont consacrés à la collecte des ordures ménagères (bac gris) et les jeudis des semaines impaires au tri sélectif (bac jaune).

Charbonnel Eric
Charpente bois

35133-LECOUSSE 02 99 99 20 47
www.charpente-fougeres-35.fr

NOUVEAU
INSTALLATEUR AGRÉÉ DE BORNES
DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

ELECTRICITE - PLOMBERIE - MENAGER

Loïc Testivint

4 rue de la Butte - 35133 Lécousse
sarl.testivint@gmail.com

06 34 35 02 82

ENTREPRISE

POMMEREUL

02.99.99.43.40
www.pommereul.com

**Installations
Dépannages
Magasin**

- PLOMBERIE-CHAUFFAGE
- ELECTRICITE
- ELECTROMENAGER
- ENERGIES RENOUVELABLES

**3 rue Théodore Levannier
ZAC La Meslais
35133 LECOUSSE**

Etat-civil

Naissances du 26 octobre 2025 au 17 mars 2026

26 octobre 2025 : Antoine FONTAINE – 6, rue Alfred de Vigny
29 novembre 2025 : Isaac CAULIER – 5, allée d'Oviedo
20 décembre 2025 : Anna GOSSAY – 8, rue Sainte-Sève
6 janvier 2026 : Rose LOUVEL – 53, rue Marie-Angèle Duval
7 janvier 2026 : Adèle BENOIT – 6 Pérouzel
10 janvier 2026 : Lyna ROSSIGNOL – 16, rue Paul Gauguin
17 janvier 2026 : Gabriel LEBESLOURD – 20, place Saint-Martin-des-Champs
19 janvier 2026 : Lazare CHALMEL LE BOURHIS – 6 C, chemin de la République
21 janvier 2026 : Linoa MONTEIRO – 16, allée Marcel Callo
28 janvier 2026 : Aliénor PARIS – 19, rue Camille Claudel
17 mars 2026 : Charlotte ORY – 18, rue Sainte-Anne

Mariages

14 février 2026 : Samantha MAÎTRE et Camille ORY – 18, rue Sainte-Anne

Décès du 28 novembre 2025 au 15 mars 2026

28 novembre 2025 : M. Jean-Luc RAFFAUD – 20, rue d'Espagne
3 décembre 2025 : Mme Odile PICHON née GUÉRINEL – 37, rue Bouëssel du Bourg
7 janvier 2026 : Mme Nicole GUÉRIN – 16, rue de la Basse Porte
9 janvier 2026 : M. Jean-Claude SÉNÉCHAL – 24, rue Paul Gauguin
14 janvier 2026 : M. Didier PRENVEILLE – 9, rue du Vallon
6 mars 2026 : M. Gabriel DÉANT – 8, rue Georges Bizet
11 mars 2026 : Mme Monique CORNÉE née RIOUAL – 2, rue des Potiers
12 mars 2026 : M. Bernard ROYER – 71, boulevard de Bliche
13 mars 2026 : Mme Rolande DUPRÉ née SAUCET – 3, rue Bouëssel du Bourg
15 mars 2026 : Mme Chantal HOUDUSSE née GARNIER – 12, rue Georges Bizet

Les permis de construire

- M. DAUGUET Maxime – 50, boulevard de Bliche : le changement de destination d'une habitation en pôle paramédical. Arrêté du 30/01/2026.
- M. et Mme DAVY – 15, rue Simone de Beauvoir : la construction d'une maison individuelle. Arrêté du 09/12/2025.
- M. RAITE Lionel – 27, rue de Saint-Malo : la construction d'un garage. Arrêté du 17/11/2025.
- PETIT PROMOTION – 4, rue Colette : la construction d'une maison individuelle. Arrêté du 30/12/2025.
- M. et Mme FAVRAIS – 4, rue Comtesse de Ségur : la construction d'une maison individuelle. Arrêté du 02/02/2026.
- Centre de la Dussetière – rue des Ménestrels : la construction d'un abri de jardin. Arrêté du 10/03/2026.
- M. et Mme NDIONE – 8, rue Élixa Mercœur : la construction d'une maison individuelle. Arrêté du 12/02/2026.
- M. et Mme VALLÉE – 5, rue Comtesse de Ségur : la construction d'une maison individuelle. Arrêté du 19/02/2026.
- M. MILET Elouan – 16, hameau de la Guillardière : la construction d'une maison individuelle. Arrêté du 17/03/2026.
- M. ANGENARD Ludovic – 4, rue des Cordonniers : la construction d'un garage avec toit terrasse. Arrêté du 05/03/2026.
- M. VILLOUP et Mme PAILLOUX – 22, rue Jacqueline Auriol : l'extension de la maison d'habitation. Arrêté du 17/03/2026.

Les déclarations préalables

- M. GUINGOUIN Christian – 1, rue des Cordonniers : la création d'une fenêtre de toit. Arrêté du 06/12/2025.
- M. MILET Daniel – 14, hameau de la Guillardière : le détachement d'un terrain à bâtir. Arrêté du 08/12/2025.
- M. GUITTON Roger – 10, rue Pierre Waldeck Rousseau : l'installation d'une clôture sur mur et d'un portail. Arrêté du 19/12/2025.
- Mme COQUELIN Marie-France – 32, rue de la Guillardière : la construction d'une véranda. Arrêté du 22/01/2026.
- Mme SAGNIER Anne – 8, rue des Tisserands : l'installation d'un conduit de fumée sur toiture. Arrêté du 02/01/2026.
- M. FAUCHON Denis – 1, rue Camille Claudel : l'installation d'une pergola bioclimatique. Arrêté du 05/01/2026.
- PHOTO ÉCOLOGIE – 36 bis, chemin de la République : l'installation de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 15/01/2026.
- Mme BROUZAZIN Corinne – 7, rue de Folleville : la construction d'un carport. Arrêté du 24/01/2026.
- Mme LÉON et M. FRITEAU – 39, bld de Bliche : le changement de l'ensemble des fenêtres et la redéfinition de la clôture. Arrêté du 05/02/2026.
- M. NGUYEN Gérard – 28, boulevard de la Motelle : le changement de la porte d'entrée et des fenêtres. Arrêté du 05/02/2026.
- M. FOUGERAY Hugo – 1, rue de Gibary : le changement des menuiseries. Arrêté du 07/02/2026.
- Mme GUILLAUME Magali – 10, rue des Potiers : la construction d'un garage. Arrêté du 05/03/2026.
- VERTUHOME – 35, rue de la Guillardière : l'installation de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 26/02/2026.
- M. et Mme GOBY – 9, rue Marcel Cerdan : la création d'une terrasse suspendue et la modification des clôtures. Arrêté du 28/02/2026.
- Mme COSSÉ Adélaïde – 3, rue des Tisserands : le remplacement de la porte d'entrée. Arrêté du 28/02/2026.
- M. BAUDRY Michel – 12, rue Jeanne Laurent : la fermeture de la pergola sur deux côtés. Arrêté du 26/02/2026.
- M. CHESNAY Christopher – 19, rue des Potiers : le remplacement d'une fenêtre et porte-fenêtre par une baie vitrée. Arrêté du 09/03/2026.
- M. DESPAS Georges – 17, rue de la Guillardière : le remplacement d'une porte-fenêtre. Arrêté du 09/03/2026.
- M. DRUGEOT Christophe – 34, rue du Pont Sec : l'installation d'un portail. Arrêté du 24/03/2026.
- FOUGÈRES HABITAT – rue Bouëssel du Bourg : le changement des menuiseries. Arrêté du 09/04/2026.
- M. BAPIN Thomas – 14, rue Jeanne de France : l'installation de fenêtres de toit pour l'aménagement des combles. Arrêté du 11/04/2026.
- Mme BOUVIER Jeanne – 12, rue de Folleville : l'installation d'une cabane pour enfants. Arrêté du 12/04/2026.



Hôtel de ville / Jours et heures d'ouverture

Le lundi et mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30,
le mardi et jeudi de 14 h à 17 h 30,
le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Hôtel de ville

1 parvis des Droits de l'Homme.35 133 Lécousse
Tél. 02 99 94 25 05 - Fax : 02 99 99 61 24
www.lecouisse.fr - mairie@lecouisse.fr



Les numéros utiles

Pôle Santé :

Dr Éléonore Salardaine, médecin généraliste
Dr Ronan Garnier, médecin généraliste
Dr Amandine Pesty, pédiatre
Karine Dobbels, infirmière en pratique avancée
02 22 66 89 23

Pharmacie :

Pharmacie du Parc : 02 99 99 81 01

Cabinet paramédical :

Sylviane Bourdet, kinésithérapeute
02 99 94 94 55
Rozenn Cotbreil, pédicure, podologue
02 99 94 37 99
Sophie Chaupitre, infirmière
Karine Meunier, infirmière
02 99 94 37 75
Raphaële Granger, sophrologue,
psychopraticienne et coach
07 69 61 36 65

Kinésithérapeute :

Anne-Hélène Pirotais : 06 49 32 15 69

Ostéopathes :

Mathilde Davoust Virgil Hamelin
07 71 58 50 55 06 45 93 39 54

ADMR :

02 99 98 97 55 à Romagné

Le CLIC :

02 99 98 60 23 à Fougères

Cabinet dentaire du Parc :

Dr Christophe Horel : 02 99 99 77 77

Cabinet d'ophtalmologie :

Dr Petros Skandalis : 02 99 99 16 78



Agenda : les dates à retenir

MAI :

Jeudi 8 mai : UNC : cérémonie au monument aux morts.

Dimanche 24 et lundi 25 mai : Tennis de Table Fougères-Javené-Lécousse :
tournoi national ouvert au public.

JUIN :

Alliance Judo Fougères Lécousse : découverte gratuite du judo et de ses disciplines associées (préparation physique générale (PPG), gymnastique japonaise (taïso), self défense, etc.). Le club fera découvrir tout spécialement la self défense adaptée aux femmes. Ouvertes à tous, de 4 à 77 ans et +, ces séances de découverte auront lieu dans les deux dojos du club : salle Goëland, à Lécousse, et au Cosoc de la Châtierre, à Fougères. Horaires habituels des cours à Lécousse : lundi de 17 h à 18 h (judo : 2016 à 2019), mercredi de 10 h 15 à 11 h (judo : 2020 à 2021) et de 11 h à 12 h (judo : 2016 à 2019), jeudi de 19 h 30 à 21 h (taïso « sport plaisir et santé »), vendredi de 17 h à 17 h 45 (judo : 2020 à 2021).

Pour Fougères veuillez contacter le club.

Le 20 juin, jour du gala du club à Lécousse, un tirage au sort permettra de gagner sa licence (soit une remise de 46 € sur la cotisation) pour la saison à venir.

Contact : Adeline Gâtel au 06 87 83 81 19 ou alliancejudofougeres@gmail.com

En juin :

Tai Chi Jardin Intérieur : séances découvertes gratuites, le mardi lors des cours à 14 h 30 ou 18 h 45, à la salle Belle-Île.

Contact : M. Roué au 06 99 59 97 87.

Samedi 6 juin : Palet lécousois : concours général ouvert à tous, toute la journée.

Dimanche 7 juin : Tai Chi Jardin Intérieur : séance découverte gratuite, de 10 h à 12 h, à la salle Belle-Île. **Contact** : M. Roué au 06 99 59 97 87.

Vendredi 26 juin : École Montaubert : fête de l'école.

Samedi 27 juin : École Notre-Dame : kermesse de l'école, à partir de 16 h.

JUILLET :

Samedi 4 juillet : Gym Club Lécousse : gala.

AOÛT :

Vendredi 28 août : Forum des associations, à partir de 18 h, à la salle Hermine.

SEPTEMBRE :

Mardi 22 septembre : Palet lécousois : accueil du club d'Antrain toute la journée, salle Albatros.

Samedi 26 septembre : Journée des Classes 6

NOVEMBRE :

Mardi 11 novembre : UNC : cérémonie au monument aux morts.

Samedi 14 novembre : Gym Club Lécousse : loto du club.

Dimanche 29 novembre : Comité de jumelage : marché de Noël

DECEMBRE :

Samedi 19 décembre : Cérémonie des vœux, à 11 h, à la salle Hermine.
Magie de Noël, à partir de 18 h, dans le centre-bourg.

Travaux de bricolage ou jardinage : les horaires

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, etc.) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au samedi de 8 h à 20 h
- les jours fériés de 10 h à 12 h

**Ces travaux sont interdits
les dimanches.**

E.Leclerc

Lécousse - Fauçères



Flashez & retrouvez nos catalogues !



Boucherie



Poissonnerie



Charcuterie Traiteur



Primeur



Boulangerie Pâtisserie



Fromagerie

📞 Pour toute commande, contactez-nous au **02.99.94.80.00**

E.Leclerc 
Lécousse - Fauçères



E.Leclerc 
DRIVE

 **parapharmacie**
E.Leclerc 

Suivez-nous :



2, rue Jacques de Tromelin 35133 LECOUSSE - 02 99 94 80 00 - Horaires d'ouverture du lundi au samedi : Hyper : 8h30 - 19h30 sauf vendredi : 8h30 - 20h Drive : 8h30 - 19h30 - Parapharmacie : 9h - 19h.